



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**SEPTIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
18 AVRIL 2023 À 19:00 HEURES
Salon du personnel**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 21 mars 2023
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2023-2024 (art. 84)
 - 6.2. Consultation sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école (art. 96.22)
 - 6.3. Approbation de l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 93)
 - 6.4. Information sur l'adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 77.2)
 - 6.5. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance